

Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 38

DE LYON

Dimanche 7 Février 1904

Journal Démocratique Quotidien

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1^{er} ET 16 DE CHAQUE MOIS

ANNONCES
sont reçues

A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publi-
cité Artistique et Commerciale, 52, Rue de la République.
A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

5 cent
le N°

ADMINISTRATION et REDACTION : 3, Rue Stella (à l'entresol)
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 25-39

5 cent
le N°

ABONNEMENTS...

Lyons et départements limitrophes...	Trois mois	Six mois	Un an
Autres départements	8 fr.	12 fr.	20 fr.
Etranger (Union Postale).....	9 fr.	18 fr.	36 fr.

MOUVEMENT POLITIQUE

MM. Corrad de Essarts, député de Meurthe-et-Moselle, et René Josier, directeur politique du *Rappel Républicain*, prendront la parole, aujourd'hui, à 2 h. 1/2, sous les auspices de l'Alliance républicaine progressiste de cette ville.

MM. D. Gurnaud, directeur politique du *Rappel Républicain*, Marius Gaillard, et Gabriel Maillet, vice-président du groupe républicain nationaliste, parleront, aujourd'hui, à 2 h. 1/2, à Tain (Drôme), salle Bonny, et à 8 h. 1/2, à Valence, salle de l'Hôtel de la Poste.

FAITS DU JOUR

Les sapeurs du génie de Versailles qui s'étaient mutinés ont été remis en liberté et leur capitaine sévèrement blâmé.

La lutte se poursuit entre l'Action et la Raison. Le sénateur Delpech n'est point content d'être obligé d'aller devant la Cour d'assises.

Le vice-président de la Chambre du Guatemala a été assassiné par ordre du gouvernement.

La réponse officielle de la Russie au Japon a dû parvenir aujourd'hui.

Un violent incendie a éclaté à Abondance (Haute-Savoie) causant pour deux cent mille francs de dégâts.

Le curé d'Ouroux (Saône-et-Loire) s'est suicidé dans un accès de folie.

GARNET DU DIMANCHE

Si la probité était bannie de la France, elle devrait trouver un suprême asile dans le cœur d'un sénateur, surtout lorsque ce sénateur appartient à la France-Maçonnique.

M. Delpech, sénateur de l'Arriège, membre du Grand-Orient de France, n'est point de cet avis, et c'est pourquoi il s'expliquera ce jour d'assises sur les dessous d'une campagne de chantage contre les agents de change.

Nous avons entretenu nos lecteurs des graves scandales qui viennent d'éclater dans ce que Rochefort appelle « ce régiment d'imbéciles qualifiés franc-maçonnaires ». En la circonstance, quelques-uns des ces « imbéciles » s'entendent merveilleusement aux « bédaines avaires » et ne négligent point les profits mercantiles que l'on retire de la fréquentation des couilliers juis.

Le différend survenu dans la rédaction de l'Action n'aurait été qu'un incident ordinaire, comme il en survient dans tous les journaux, lorsque des intrigants veulent se débarrasser de personnalités gênantes — et ces incidents ne sont pas spéciaux à la presse de la capitale — s'il n'avait précipité les uns contre les autres, avec une haine farouche, les principaux tenants de la boutique de la Libre-Pensée. C'est une bataille homérique, une véritable bataille d'Apaches. Il y a des morts ; déjà le cadavre de M. Delpech jonche l'Action, je veux dire le champ de bataille, et M. l'abbé Charbonnel, se souvenant du temps où il était ministre du Seigneur, répète, en se pinçant le nez, les paroles évangéliques : *Jam folet, il sent mauvais*.

L'ex-abbé Charbonnel, chassé de l'Action sous prétexte que ses « formes » ne plaisaient point à Mme Marguerite Durand, mais en réalité parce qu'il était un empêchement de toucher en rond, se venge en déversant sur la France-Maçonnique et ses pontifes des flots de cette bile rageuse dont il inondait l'Eglise catholique et romaine.

« L'ancien prêtre Charbonnel », — pour parler selon M. Delpech, — dans un « journal qui s'appelle par ironie la Raison » — toujours selon M. Delpech — a dit « la vérité douloureuse », à savoir que l'Action, journal officiel des Apaches et de M. Combes, était aussi le journal des maîtres-chanteurs de la couillasse juive, et des sénateurs qui signaient des articles qu'ils n'écrivaient point mais dont ils encaissaient la rétribution aussi copieuse que canaille.

Qu'il se trouve dans les Chambres des parlementaires dont la vénalité soit aussi évidente que la lumière du soleil, c'est un fait ; qu'il y ait des parlementaires dont la principale opinion soit celle-ci : toucher du « pognon », c'est encore un autre fait. Mais il faut des preuves palpables, les preuves morales ne suffisant point. Au temps du Panama, les preuves furent les talons de chèques du juif Arton ; aujourd'hui encore, ce sont les chèques du couillier juif Zadoks-Arton. Ce Zadoks-Arton était le père nourricier de ce Delpech, dont « toute la vie a été un exemple de pauvreté noblement supportée » ; Zadoks-Arton faisait des articles contre les agents de change, Delpech les signait, faisait suivre sa signature de son titre de sénateur de l'Arriège et s'en allait tranquillement toucher les cinq cents francs, prix de sa forfaiture. En voilà un qui ne s'estime pas trop cher.

L'Association nationale des Libres-Penseurs, devant laquelle Delpech et Charbonnel furent convoqués, a décidé que le conflit se réglerait devant la cour d'assises. Peut-être verrons-nous alors s'élever au grand jour un peu de cette bonne maçonnique soigneusement cachée derrière des oripeaux, des tabliers, des triangles, enveloppée dans des formules pompeuses et hypocrites. Charbonnel est un f... ; Henry Bérenger est un autre f... ; quant au sénateur Delpech il est l'une des lumières de la France-Maçonnique, membre du Conseil de l'Ordre, ancien grand-maître ; on trouve encore, plus ou moins mêlés à ce scandale, Lafferre, député de l'Hérault, président du Grand-Orient ; Massé, député de la Nièvre, membre du Grand-Orient ; Desmons, sénateur, membre du Grand-Orient. Sur les dos du sénateur Delpech, c'est donc le procès de la France-Maçonnique qui va s'engager, et je doute que la secte qui poursuit nos traditions nationales d'une haine farouche sorte grandie et fortifiée de cette aventure. Que l'on n'oublie point que la France-Maçonnique est le gouvernement occulte de la France ; que toutes les lois contre nos libertés ont été élaborées dans les Loges avant d'être présentées aux Chambres ; que ministres, sénateurs et députés maçons ne sont que les plats valets du Grand-Orient, et l'on comprendra la gravité du scandale qui atteint les pontifes de cette secte.

Dans les Loges, on ne s'occupe point seulement de doctrines philosophiques ou religieuses, on ne passe pas tout son temps à se souffler au nez avec la pipe à lycopode et à se rincer l'œil en contemplant la danse du ventre sur le ca-

davre d'Hiram, mais on s'occupe aussi des affaires qui rapportent, et l'on étudie les raisons profondes, sonnantes et trebuchantes, démocratiques et humanitaires, qui militent en faveur d'une campagne des couilliers contre les agents de change. Les « vils cléricaux » ne sont pas seuls exposés aux tentations du siècle et un sénateur franc-maçon, comme M. Delpech, ne néglige point les profits du maquignonnage politique.

Gardons-nous bien cependant, de généraliser, et attendons que la Justice se soit prononcée, si jamais la Justice doit se prononcer : il ne s'agit pas, en effet, d'un congréganiste ou d'un pauvre diable qui a volé un pain d'un sou.

Que se passe-t-il exactement en Extrême-Orient, et quel sera le dénouement de ce long conflit diplomatique qui se poursuit entre la Russie et le Japon ? Autrons-nous la paix ou la guerre ? Les flottes se concentrent dans la mer de Corée et le transsibérien déverse des milliers et des milliers de soldats russes en Mandchourie, sur les confins de la Chine et de la Corée, tandis que le Japon aligne ses cuirassés et tient ses troupes prêtes pour le débarquement.

Le conflit est sur le point de se dénouer : solution pacifique ou belliqueuse ; pacifique si le Japon accepte les propositions russes, belliqueuse si le jeune empire du Soleil levant veut mesurer ses forces avec les forces du Czar de toutes les Russies. Dans les sphères diplomatiques, une certaine inquiétude a fait place à l'optimisme de ces jours derniers et l'on redoute une issue guerrière. Nous faisons des vœux pour la paix, car la guerre est un terrible fléau ; mais quelle cruelle leçon de choses pour nos « humanitaires », que cette guerre prête à éclater en un temps où l'on ne parle que d'arbitrage, de désarmement et de fraternité universelle !

Regardons autour de nous, et nous nous convaincrions de la sagesse du vieil adage : « Qui veut la paix prépare la guerre ».

Camille BENOUD

Notes Politiques

GARDE-MALADES

Depuis le 8 décembre 1903, le *Progrès* donne des inquiétudes à ses proches. Il a peu d'appétit, digère mal la congrégation et ne se soutient qu'en grinçant chaque matin un peu de magistrature. Pour ses nuits, elles sont mauvaises, inquiètes, apeurées. Hier encore, son entourage était mécontent. Les Docteurs frônaient le sourcil. M. le Préfet du Rhône fit prendre des nouvelles. Il apprit que la moindre agitation serait funeste au malade, et promit de lui assurer le repos.

Mystérieusement, il dit à M. Sébille, commissaire de police et homme du monde, qui a de la finesse et de l'entendement :

« Mon cher Sébille, il faut du silence, du calme à tout prix. Notre ami, le *Progrès*, depuis cette affaire Boisson, a des insomnies. Comprenez-moi bien, Sébille, je veux qu'il dorme ce soir ! »

Et M. Sébille affirma qu'il dormirait. Voilà pourquoi de paisibles promeneurs se heurtèrent hier à de triples murailles policières. On circulait avec peine, rue de la République, tant les agents étaient nombreux pour y assurer la circulation. Il était défendu d'arrêter place de la Comédie, et quelques citoyens pensèrent être incarcérés, place de la Bourse, pour avoir dit « Dieu vous bénisse ! » à un des leurs qui s'enrhumait.

Mais, à la hauteur du monument Carnot, la prudence de M. Sébille, plus hautement encore, s'affirmait.

Combien étaient-ils, sabrés au côté, mornes dans la nuit, opposant leurs poitrines à des coups improbables, et prêts à mourir devant le *Progrès*, comme autrefois les gardes du corps devant l'appartement de Marie-Antoinette !

M. Sébille lui-même, tel le grand Condé, de son ceil étincelant, encourageait ses héros...

Nous devons le revoir, quelques instants après, dans son luxueux cabinet du poste de Bellecour. Nous lui allâmes réclamer trois jeunes hommes dont lui et les siens s'étaient emparés. Il les accusait d'avoir fait craquer leurs bottines devant la porte du moribond.

Nous reconnûmes que le crime était grand, mais non pas sans excuse, et que chacun chassait les soubiers qu'il peut.

M. Sébille, tout fumant encore du sang qui, grâce à lui, n'avait pas été versé, nous reçut dans l'émotion sans doute d'un vainqueur à son premier succès. Vous entendez que ce fût avec quelque arrogance. Il manifesta avec énergie le désir qu'il avait d'user sur les trois coupables, de la plénitude de ses pouvoirs, lesquels sont considérables. Il les retint, en effet, quelques moments encore, et nous marqua, non sans vivacité, qu'il ne nous retient pas.

Nous primes congé, non sans témoigner à ce gaillard homme, la satisfaction que nous avions de son accueil.

Ce matin, nous apprenons que le sommeil du *Progrès* fut sans alarmer. Il fut même si profond, que les événements de la nuit, il les ignore. Il ne vit rien, n'entendit rien... et ronfla.

Le dévouement de M. Sébille lui demeura à jamais étranger.

N'importe, si on arrêta l'assassin de M. Boisson, c'est une observation que je soumets à M. le préfet et à M. Sébille, par occasion, — le *Progrès* recouvrerait peut-être la santé et les agents se reposeraient plus souvent. — PASTHÈNE.

INFORMATIONS

Paris, 6 février.

LA MUTINERIE DE VERSAILLES. — Un journal ministériel annonce que les sapeurs du génie de Versailles, punis de prison à la suite d'une mutinerie ont été remis en liberté. Les premiers sapeurs ont été libérés.

Le capitaine commandant la compagnie a reçu un blâme sévère du colonel. On croit que les sapeurs qui se sont mutinés seront envoyés en Algérie.

CONFÉRENCES ANTIMINISTÉRIELLES. — MM. Jules Roche et Charles Benoist, députés, tiendront, le 13 février prochain, à Nancy, une grande réunion et parleront au nom de la Ligue des contribuables et de la Ligue du Bloc pour le droit. A cette réunion, qui aura lieu rue de Strasbourg, dans la grande salle de la Liberté, assisteront MM. Spornck, Ribert, Beauregard, Joseph Buisson, Eicé, Gervais, Corrad de Essarts et Ferri de Ludre, députés.

MM. Cavaignac, Jules Lemaitre et le général Mercier viendront également à Nancy le 13 mars prochain.

On prépare également à Bordeaux une grande réunion-conférence qui aura lieu le 6 mars prochain et dans laquelle M. Jules Lemaitre prendra la parole.

CANDIDATURE OFFICIELLE. — Comme nous manquons de rouages administratifs, le bloc vient d'en créer un : le comité électoral institutionnel.

C'est le comité de M. Clémentel, député du bloc auvergnat ou auvergnat du bloc, celui qui avait précédemment inventé le timbre obligatoire pour la réponse et la centralisation des mandats des députés et des sénateurs qui vient d'inaugurer les nouvelles fonctions dont nous parlions.

Par les soins de ces démocrates ministériels, des affiches ont été apposées dans la commune de Cellule : elles sont ainsi conçues :

« Sur la demande du conseil municipal de Cellule, après avis du Comité républicain et sur la puissante recommandation de M. Clémentel, la commission départementale, dans sa séance du 5 janvier, a alloué à la commune de Cellule la somme de 450 francs pour réparation à l'école des garçons. »

Heureux enfants de l'école de Cellule, sont-ils assez veinards d'avoir obtenu l'appui du comité républicain et la puissante recommandation de M. Clémentel !

EN QUÊTE D'UN SIÈGE ÉLECTORAL. — Le sieur Millerand, chassé du parti socialiste en

attendant que les électeurs parisiens le renvoient à ses chères études, va opérer en province.

On annonce, en effet, que l'ancien collègue de Gallifet fera ce soir, à Rochefort, une conférence sur l'organisation ouvrière et qu'il se rendra dimanche à Angoulême, où il parlera, dans l'après-midi, sur la démocratie socialiste.

Il ne faudrait pas connaître l'ex-ministre de Waldeck pour croire qu'il va faire ces conférences dans un but de propagande. Le personnage va tout simplement lâcher le terrain dans la région en vue des élections prochaines. M. le baron Millerand est un homme de précaution.

DOCUMENTS MAÇONNIQUES

Le Bulletin hebdomadaire des travaux de la Maçonnerie en France nous révélait, dans ses numéros des 1^{er} et 3 janvier :

1^o Que les Francs-Maçons du personnel de la préfecture de la Seine avaient été réunis en un groupe maçonnique.

2^o Que ce groupe maçonnique était convoqué pour le 16 janvier à un banquet présidé par le T. C. F. MESUREUR, directeur de l'Assistance publique.

La communication ajoutait :
Notre T. C. F. Emile Combes, Président du Conseil des ministres, sera officiellement représenté par un délégué de son cabinet.

Le délégué s'est rendu au banquet ; il y a pris la parole, ainsi qu'en témoigne l'extrait suivant du

Bulletin hebdomadaire des travaux de la Maçonnerie en France
N° DU 29 JANVIER 1904

Page 2 :
Gr. Mag. (Groupes maçonniques) des Personnels de la Préfecture de la Seine.

(Personnels intérieurs, extérieurs, technique et œuvres, Assistance publique, Mont-de-Piété et Octroi de Paris.)

TENUE GÉNÉRALE DU 2 FÉVRIER 1904
Salle des Cours (Gr. O. de F.), 16, rue Cadet, à 8 heures et demie du soir.

ORDRE DU JOUR :

1^o Lecture du P. V. de la ten. de Janvier.

2^o Tracé de la Commission exécutive.

3^o Compte rendu moral et financier du Banquet.

4^o Le discours du délégué de M. le Président du Conseil des ministres.

5^o Rapport du F. Collesolle sur l'unité d'origine des rédacteurs.

6^o Rapport du F. Fréne sur la situation des surveillants du service des vidanges.

7^o Questions diverses.

Le Président : F. PAUL COLLESOLLE.

AVIS IMPORTANT. — En raison des frais du banquet les FF. adhérents sont invités à bien vouloir se mettre à jour avec le Trésor.

F. LECLERC, trésorier.
4, rue des Morillons, Paris, XV.

La « mastication » du délégué du T. C. F. Emile COMBES a mis les FF. employés et ouvriers des services de la préfecture de la Seine en grand appétit.

Ils s'efforcent, à présent, d'englober dans leur organisation secrète tous les FF. appartenant à toutes les administrations municipales et de l'Etat.

Voici en effet, l'appel que nous trouvons à la page 4 du même numéro — 29 janvier 1904 — du Bulletin hebdomadaire :

N° DU 29 JANVIER 1904

Page 1 :
Fédération Nationale Républicaine des Employés d'Administrations publiques

Considérant qu'il est de toute nécessité d'opposer à la faveur cléricale et réactionnaire qui sévit dans les Administrations municipales et de l'Etat les droits légitimes des fonctionnaires républicains, le F. Collesolle, Président du Gr. mag., des personnalités de la Préfecture de la Seine, invite les FF. appartenant aux Administrations publiques à lui faire parvenir leurs noms, qualité et adresse, mairie du XIX^e arrondissement, en vue d'une Fédération Nationale Républicaine.

C'est donc sous l'égide du président du conseil, du chef du gouvernement, que les fonctionnaires sont enrégimentés dans la France-Maçonnique, c'est sous son patronage qu'ils s'affilient à une Société politique secrète et illégale.

Avis Important

Il ne sera tenu aucun compte des changements d'adresse, sans l'envoi de la bande accompagnée de 50 centimes pour frais.

L'ACTUALITÉ LES SCANDALES DU JOUR

Les incidents de l'Action — En cour d'assises I — L'interpellation Firmin Faure. — Le passé de M. Delpech. — Entre F... — La Chilliennne.

DEVANT LA COUR D'ASSISES

C'est probablement devant la cour d'assises, ainsi que l'a demandé la Fédération des Libres-Penseurs, que sera porté le conflit Charbonnel-Delpech.

Cette solution n'est point faite pour satisfaire le sénateur de l'Arriège, qui est aujourd'hui « lâché » par tous ses collègues qui lui tournent délibérément le dos, comme à un pestiféré.

L'Action n'est point contente ; elle le manifeste d'une façon aigre-douce par la plume de M. Bérenger.

« Puisque l'Association n'a pas voulu se prononcer, ni même essayer de le faire, il ne nous reste plus qu'à employer la voie légale, celle des Tribunaux compétents. C'est ce que pour notre compte nous allons faire. »

M. Charbonnel devra s'expliquer légalement sur le roman-feuilleton en coups de téléphone et de machines à écrire, plus grotesque encore qu'odieux, par lequel il tenta naïvement de déshonorer un vieux républicain et un libre penseur éprouvé.

En attendant ces sanctions légales, l'opinion publique l'a déjà jugé. Elle a compris qu'après Gambetta, après Floquet, après Clémenceau, après Combes, après Pellétan, c'est Delpech, l'obstrucateur de l'enseignement congréganiste, Delpech, la terreur de la Finance Noire, que l'Eglise masquée menace aujourd'hui de son arme éternelle : la Calomnie.

C'est la dérobade derrière « la Finance Noire ». Que M. Bérenger ne nous parle-t-il de la Finance juive ?

A LA CHAMBRE

Le cas du caïman Delpech fait toujours le sujet des conversations à la Chambre. Les blocards, bien entendu, évitent de se prononcer ; mais leur attitude piteuse indique bien qu'ils se sentent atteints par les révélations scandaleuses des deux feuilles dreyfusardes qui n'ont jamais cessé d'être les organes les plus dévoués du ministère.

Nous avons constaté hier, la reculade — par ordre — du député Breton, qui a abandonné son interpellation sur « les millions de la Chilliennne », lorsqu'il a eu connaissance des intentions de notre ami Firmin Faure. Le député nationaliste de la Seine, malgré les bruits mis en circulation par les ministériels, maintient son interpellation, tout voici le texte :

Je demande à interpellier le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre en présence des accusations de concussion publiquement portées contre certains membres du Parlement.

Il n'est pas possible à la Chambre de se refuser à discuter une interpellation conçue en des termes aussi nets. Notre ami, toutefois, réglera son attitude sur celle du nommé Breton, au cours de la séance de vendredi prochain.

Ajoutons qu'au Sénat l'émotion est très vive et que le groupe de la Gauche républicaine, auquel appartient l'agent des couilliers Delpech, ne veut rien savoir. Le caïman ariégeois est décidément lâché...

SAPAUVRETÉ ET SON DÉSINTÉRESSEMENT

Dans le long et pénible factum qu'il consacra à sa défense, le sénateur dreyfusard Delpech se plaît à déclarer que « tout son passé politique et la modestie de sa situation pécuniaire protestent contre les accusations dont il est l'objet ». Si M. Delpech a voulu dire par là qu'il est pauvre et s'est toujours montré désintéressé, nous nous permettrons de lui faire observer qu'il manque de mémoire ou qu'il compte un peu trop sur la crédulité publique.

Il résulte, en effet, de documents publiés que le sénateur Delpech s'est fait attribuer, comme ancien membre de l'Université, une pension de retraite à laquelle il n'avait aucun droit ; la loi organique de 1884 exige, en effet, de tout nouveau sénateur, qu'il ait au moins cinquante ans d'âge pour pouvoir prétendre à une retraite en raison de ses anciennes fonctions.

(A suivre.)

FEUILLETON DU RAPPEL RÉPUBLICAIN DU 7 FÉVRIER

— 57 —

LE SECRET DU BONHEUR

PAR
PIERRE SALES

XI

Le Suprême Sacrifice

Aujourd'hui, cela l'enthousiasmait beaucoup moins ; car, dit-il, c'était un peu petit, quand on y réfléchissait, ces maisons, étriquées, avec des jardins comme des jouets... pas assez campagne...

Dame ! à Paris ! fit Marie.

Evidemment, c'est l'ennui de Paris ! répondit Bernard.

Il n'insistèrent ni l'un ni l'autre. Et Marie comprit qu'il avait résolu de ne plus s'établir à Paris et de l'emmener en quelque coin tranquille, retiré, où leur existence serait plus simple, où il faudrait évidemment renoncer aux beaux rêves de gloire, aux hôpitaux, à la grande clientèle, mais où rien, aucune rencontre du passé, ne ternirait leur bonheur.

Ah ! comme elle l'aimait, de l'aimer ainsi, de tout rapporter à elle ! Et c'est été d'un héroïsme surhumain que de vouloir se dérober encore à une si parfaite tendresse.

Comme ils rentraient chez eux, ils aperçurent, à l'autre bout de la rue, un grand corps qui gesticulait et qui accourait vers eux.

— Ah ! ma foi, tant pis ! Il ne fallait pas si bien m'accueillir hier... J'y ai pris goût... Mettez-moi à la porte, ou je ne vais plus pouvoir me passer de vous... C'est si délicieux de vous voir vous aimer, mes petits... D'ailleurs, j'apporte mon homard...

Et, avant même de leur avoir serré la main, Jarroux voulait déplier son papier, montrer son superbe homard ; et, à un bouton de son pardessus, pendait un sac contenant...

... du raisin superbe, mes enfants... Là, vous n'auriez pas le cœur de me renvoyer, ce soir, au Quartier... D'autant plus que j'en ai assez, de leur quartier... Ah ! mes amis !... Heureusement tu ne leur ressembles pas, toi, mon petit Joussetin ! Tu ne seras jamais un lâcheur, toi !

Maintenant, il lui broyait la main ; et, malgré le ton blagueur de sa voix, on sentait qu'il avait une peine. Et

l'accueil de Bernard et de Marie en fut plus charmant.

— Tu as joliment bien fait de venir, mon vieux !

— Pourvu que la bourgeoisie ne me trouve pas de trop !

— Moi ? s'écria Marie : je me disais déjà que ce serait vide, toute cette journée sans vous... Et puis, vous m'avez à peine montré à faire le café ? Il me faut bien plusieurs leçons encore !

— Alors, vrai, on veut bien de moi ?

— On vous répondra, quand on sera à table, monsieur.

Et il était complètement rassuré, lorsqu'il pénétra dans le coquet logement, tout parfumé de bonheur et d'amour.

— Tonnerre ! ce qu'on est bien ici ! On commence par admirer son homard, vraiment superbe, et son raisin...

— Mais il ne faut pas faire de ces folies ! disait Marie : c'est bon pour des millionnaires ! Je suis sûre que vous avez acheté ça sur les boulevards !

Il répliqua vivement :

— Eh bien ! après ?... Est-ce que notre bec ne vaut pas celui des millionnaires ?

Et un peu d'amertume revint à son visage, mais vite dissipée. Il s'amusa à faire un échafaudage des grappes sur une assiette, et aida Marie à mettre le

couvert. Buisson lui bavarde de choses différentes avec Bernard, jusqu'au moment où elle apporte la soupe fumante, la jolie soupe à grosses fleurs payannes, qui faisait ressembler tous leurs repas à des dinettes. Le visage de Jarroux s'épanouit, tandis qu'il contemplant ces fleurs.

Tenez, j'en ai vu de pareilles, aujourd'hui, dans un simple jardin, près de l'Yvette, chez de simples maraichers, avec toute une marmaille qui me grimait aux jambes... Eh bien ! parce que ces fleurs seraient dans un jardin de millionnaire, vaudraient-elles mieux ?

Décidément, c'était une idée fixe chez lui : quelque chose, dans ce sens, avait dû le heurter aujourd'hui.

— En effet, dit Bernard, pour le pousser à bavarder, à soulager ce qu'il avait sur le cœur : tu étais parti pour la campagne, quand je suis passé au Quartier ce matin...

Mais ce n'était certainement pas à la campagne qu'on avait fait à Jarroux quelque chose de désagréable ; car aussitôt son visage rayonnait.

— Oui, figure-toi, s'écria-t-il, que je me suis absolument pris d'amitié pour ces maraichers du bord de l'Yvette et que ça me devient tout naturel d'aller leur faire un bout de visite, lorsque je vais voir la tombe de ce pauvre Audri-

court... un musicien de génie dont il vous a peut-être parlé, madame ?

— Lui ! fit Marie avec enjouement, si vous croyez qu'il me parlait de quoi que ce soit !

— Ah ! que je comprends cela ! répliqua Jarroux avec une très sincère galanterie. Est-ce qu'on a le temps de s'occuper des autres, quand on s'aime comme vous ?

Puis, brusquement :

— Vous éliez tous les deux dans la lune... de miel ! Mais enfin, puisque vous voilà redescendus un peu sur la terre, il faut que vous sachiez, madame, que, au moment où j'ai fait sa connaissance, je perdais un ami, un camarade d'enfance, qui est mort à Chevreuse, qui a voulu y être enterré...

Et comme sa famille ne le portait qu'à demi dans son cœur, en raison de ses aspirations artistiques, c'est moi seul qui porte son deuil en réalité ; et, quand je m'en vais à Chevreuse, c'est comme si je m'en allais dans un pays ami... Voilà, madame, voilà ! fit-il avec une brusque mélancolie.

LA VIE LYONNAISE

Or le 7 janvier 1894, jour de son élection au Sénat, M. Delpech n'avait que quarante-sept ans, puisqu'il est né le 23 décembre 1846, à Bonnac, arrondissement de Pamiers.

Donc, on M. Delpech a abusé de son titre de sénateur pour obtenir le paiement de cette retraite qui ne lui était pas due, ou bien il a produit un extrait d'acte de naissance falsifié : les deux procédés se valent. Lorsque cette grave irrégularité — pour ne pas dire : cette fraude impudente — fut révélée, le caïman Delpech, s'il avait été l'homme par et désintéressé qu'il prétend être, aurait dû au moins restituer l'argent indûment perçu par lui. Il s'en est bien gardé, et ce Caton qui n'est pas d'Ulysse, mais du lœc, continue à toucher une pension à laquelle la loi ne lui reconnaît aucun droit.

Au reste, la carrière du défenseur des couillards juifs ne justifie nullement ses prétentions à l'intégrité et au désintéressement, ainsi qu'on va le voir. M. Delpech, simple professeur de quatrième au lycée de Foix, le sieur Delpech est inopiné second grand-chef de la maçonnerie, confédération, publiciste, journaliste parisien. Ses cinq enfants ont été élevés aux frais de l'Etat. Son frère, petit professeur de collège communal, a eu d'abord la perception de la Blachère (Ardèche), puis celle, meilleure, de Mazères (Ardèche). Son beau-frère et beau-père ont été pourvus du plus beau poste double d'instituteur du département. Le fils de ceux-ci a obtenu une bourse entière dans un des grands lycées de Paris.

Son autre beau-frère était naguère proviseur au lycée de Foix et... vice-consul d'Espagne. Le frère de ce dernier a eu d'abord la perception de St-Pierre-de-Rivière, puis celle, excellente, de Tarascon. La mère du sénateur a été gratifiée, sans aucun titre, d'un débit de tabac à Foix, débit qu'elle a affermé, tandis qu'elle en gère un autre dans la même ville.

Il est donc permis de dire que 38 à 40.000 francs tombent annuellement en pluie bienfaisante sur M. Delpech et son intéressante famille.

On voit que ce sénateur est attaché à la République à peu près comme un animal domestique est attaché à l'écurie qui le nourrit.

L'AFFAIRE DE LA CHILIENNE

Un journal ministériel, dont on a signalé l'attitude louche dans l'affaire de la Chienne, assure que M. Vallé, après une étude approfondie du dossier de cette affaire, a écrit à son collègue, M. Rouvier, pour lui dire qu'il avait l'agent de change Roland Gosselin a joué le rôle d'une personne interposée dans la question des millions.

Le ministre de la justice demande en conséquence à M. Rouvier de bien vouloir examiner le cas et la situation de cet agent de change.

On sait que ce même journal, le *Matin*, a mené une campagne contre M. Bulot, procureur général, maison militaire. Hier, le *Matin* racontait ainsi l'histoire d'un procureur général qui a fait sa fortune de magistrat par les Humbert :

« Quel subtil psychologue érudite jamais cette autre énigme — plus angoissante que celle des Crawford — le secret de magistrats, érudits patentes de la justice, qui s'acharnent à étonner sous leurs pas la pousse, qui montera quand même, de la vérité et de la lumière ? »

J'ai peur que ce secret ne soit écrit dans une page encore ignorée des carnets de Frédéric. Cette page, dont l'âge garanti peut-être la loyauté, atteste les démarches d'un substitut au parquet de Lyon qui aspirait à la capitale et sollicitait pour son avancement la protection des Humbert.

Par cette voie latérale ou par son propre mérite, le magistrat est parvenu au faite de la hiérarchie, si haut, dit-on, qu'il est, sous un pouvoir limité, le véritable maître du palais ; cette attitude, on la connaît, apparaît en train de s'effondrer. M. Bulot a le devoir de montrer par des actes que Frédéric a menti ou, du moins, que le procureur général ne paye pas à Thérèse les dettes du substitut.

On attend la réponse de Bulot à Vallé-Cattail.

ASSASSINAT POLITIQUE

Le vice-président de la Chambre du Guatemala assassiné

New-York, 6 février. On annonce du Guatemala que M. Alvarado, vice-président de l'Assemblée nationale, a été assassiné le 20 janvier, par ordre du gouvernement.

Celui-ci craignait que M. Alvarado ne fit des révélations dangereuses sur certaines affaires dont il connaissait le secret.

Le Conflit Russo-Japonais

LA NOTE RUSSSE

Londres, 6 février.

En attendant la remise de la note russe au Japon, certains journaux continuent à ériger sur sa teneur.

Le *Daily Graphic* croit savoir qu'un changement essentiel n'a été fait dans les termes de la note russe, depuis que sa teneur en a été donnée par ce journal, le 29 janvier. Le différend tout entier porte sur deux mots supprimés par la Russie dans l'article 4 du projet de traité et rétablis par le Japon. Il s'agit de la phrase où les deux puissances reconnaissent l'intégrité et l'indépendance de la « Chine et de la Corée ».

L'ATTITUDE DE LA CHINE

Hong-Kong, 6 février.

Selon des informations de source chinoise, le ministre du Japon a notifié à la Chine que si elle est décidée à garder la neutralité en cas de guerre, elle doit se préparer à combattre les mécontents qui pourraient profiter de l'occasion pour fomenter une révolte.

On dit que le ministre de Russie a fait savoir aux grands conseillers chinois que, si la guerre éclatait, la Russie pourrait se voir forcée d'occuper Tien-Tsin et Pékin, et qu'il a invité la Chine, si elle favorise le Japon, à avoir soin de déclarer ses intentions.

Les ministres chinois craignent, en conséquence, que la Russie attaque d'abord la Chine.

LES PRÉPARATIFS DE GUERRE

Tokio, 6 février.

La situation était considérée, dans la soirée d'hier, comme désespérée.

La souscription volontaire à l'emprunt de guerre dépasse déjà 2 millions de yens.

Tous les Japonais étudiants dans les universités belges ont été rappelés télégraphiquement et partiront immédiatement pour Tokyo.

Les Japonais de Séoul et de Chemulpo éprouvent de vives inquiétudes, en raison des dispositions que prennent les troupes russes de la frontière septentrionale de la

péninsule. Ils craignent aussi de voir débarquer des troupes de Port-Arthur.

Le ministre du Japon à Séoul a donné l'ordre aux Japonais résidant à Viti et à Sin-Chin, sur la côte Est, de quitter ces localités par mesure de précaution.

De leur côté, les Russes établissent un poste à Tchou Tchao et empêchent les Japonais de voyager sur le chemin de fer. Ils font de gros achats à Kaiping.

ENVOI IMMINENT DE LA NOTE RUSSSE

Paris, 6 février.

On télégraphie de Saint-Petersbourg à l'agence Havas :

« L'envoi de la note russe au Japon est plus que probable pour aujourd'hui. »

Les Congrégations

Paris, 6 février.

La commission de l'enseignement, réunie sous la présidence de M. Louis Barthou, a tout d'abord décidé que les biens et valeurs des congrégations dissoutes, requis à titre gratuit, pourront être revendiqués à l'exception d'une clause des statuts ou les cas de clause illicite et impossible, par le donateur ou les héritiers au degré successible du donateur ou du testateur.

Sur l'article 7, relatif aux pensions, la commission a statué qu'elles seront attribuées aux membres des congrégations dissoutes non hospitalisés dans les maisons de retraite et qui par leur âge et leur ancienneté de service scolaire, rempliraient les conditions exigées du personnel laïque pour avoir droit à une pension de retraite soit entière, soit proportionnelle. Les pensions seront calculées d'après les mêmes règles que pour les instituteurs et institutrices publiques, en prenant pour base les traitements minima établis par les lois scolaires en vigueur pendant la période d'exercice du congréganiste retraité.

Les membres des congrégations dissoutes qui n'auraient pas les moyens de s'assurer l'existence, recevront des allocations temporaires et variables, payables par mois, au cours de la liquidation du premier établissement. Le liquidateur pourra être autorisé, par jugement du tribunal, à allouer des provisions à titre alimentaire, que le tribunal arbitre en cas d'insuffisance de l'actif. Les charges du présent article incomberont à l'Etat.

La commission s'est ajournée à lundi.

LA SANTÉ DE GUILLAUME II

Toujours la gorge. — Croisière dans la Méditerranée

Berlin, 6 février.

Après les fêtes du Jour de l'An, l'empereur s'est plaint de l'humidité du nouveau palais de Potsdam. Guillaume avançait brusquement son retour au château de Berlin de 15 jours.

Un matin il partit pour Berlin avec un aide de camp. En route, il déclara qu'il ne retournerait pas au nouveau palais et que le déménagement de la Cour, ordonné par téléphone, eut lieu à toute vapeur. Tant qu'il fit beau, l'empereur put sortir sans inconvénient ; depuis quinze jours, le temps a changé, il a neige et l'air froid dégel berlinois a fait son apparition.

L'empereur a éprouvé des douleurs à la gorge, de l'enrouement, et dut restreindre ses sorties à cause de l'humidité. Cette inaction lui pesa ; il devint nerveux, impressionnable et, cédant aux conseils affectueux de l'impératrice, il accepta l'idée de faire une croisière dans la Méditerranée.

Seulement il ne voulait pas fixer la date de son départ de Berlin. Tout ce que l'on obtint de lui fut qu'il donnât ordre au *Hohenzollern* de se tenir prêt à prendre la mer incessamment.

Au château on ne nie plus le prochain départ de l'empereur. On prétend seulement que les dates d'embarquement données par les journaux sont inexactes, rien n'étant encore fixé à cet égard.

Il paraît peu probable que Guillaume II fasse la longue traversée de Kiel à Palerme, au bord du *Hohenzollern*. La version, selon laquelle l'empereur et l'impératrice iront par voie de terre à Gênes rejoindre le yacht, est plus vraisemblable.

LES GRÈVES AGRICOLES

Perpignan, 6 février.

Les grèves des ouvriers agricoles ont pris fin dans toutes les communes, après un accord intervenu entre les grévistes et les propriétaires. Seuls les ouvriers agricoles de Pezalla, de la Rivière et de la Toulouze continuent la grève.

A Saint-Laurent, près de Perpignan, les propriétaires ayant demandé huit jours de réflexion pour examiner les revendications des ouvriers, une manifestation protestataire, à laquelle trois mille personnes ont pris part avec l'autorisation du maire de la commune, a parcouru les rues de Saint-Laurent en chantant.

Toute la nuit, des tambours et des clairons se sont fait entendre sur les routes occupées par les grévistes.

La Grève de l'Est-Parisien

Paris, 6 février.

Les arbitres des employés de l'Est-Parisien et de la Compagnie ont entendu cet après-midi les administrateurs de la Compagnie et les délégués des employés. Les deux parties ayant maintenu leurs revendications, les arbitres ont décidé de désigner un tiers arbitre.

L'arbitre du personnel a proposé successivement MM. Maréjols, Combes, De Selves. L'arbitre de la Compagnie a proposé M. Pérouse, directeur des railways au ministère des travaux publics.

Les deux arbitres n'ayant pas pu se mettre d'accord sur ces noms, l'arbitre du personnel a demandé un nouveau délai.

ARRESTATION D'UN FAUX PRINCE

Paris, 6 février.

En vertu d'une commission rogatoire de M. Roly, juge d'instruction, M. Blot, sous-chef de la Sûreté, a mis cet après-midi en état d'arrestation un nommé Louis-Léon Laforgue, dit le prince de Vitanval, demeurant, 75, rue Pigalle, où il habitait un appartement meublé.

On sait que le prince de Vitanval a déjà eu, en 1901, des démêlés avec la justice, pour trafic de décorations. Cette fois, c'est sur une plainte en escroquerie, déposée au Parquet de la Seine par la famille d'une vieille dame septuagenaire, qu'il est poursuivi.

M. Blot a opéré une perquisition à son

domicile, rue Pigalle ; elle a amené la découverte de documents compromettants. Le secrétaire du prince est un nommé Charles Garrand, âgé de 39 ans, natif de Montpellier ; il a été également gardé à la disposition de la justice.

Tous deux ont été écroués au dépôt.

TERRIBLE ACCIDENT A LA RICAMARIE

Un tué. — Deux blessés

Saint-Etienne, 6 février.

Hier matin, vers 11 h. 42, un coup de mine raté a fait soudain explosion dans le chantier que dirige M. Nury, pour l'agrandissement du cimetière.

Trois ouvriers ont été surpris par l'explosion. L'un d'eux, le nommé Clément André, âgé de 49 ans et marié, était mort quand on se précipita pour le relever.

Les blessures des deux autres, quoique très graves, ne mettent pas pour le moment leur vie en danger. Ce sont les nommés Jean-Claude Molnag, 35 ans et Louis Motet, 46 ans, ce dernier marié.

MM. les docteurs Mourier et de Bryce leur ont prodigué les soins que réclamait leur triste état.

On attribue l'explosion au choc produit par un coup de pic donné près de la cartouche ratée.

LE RAZ DE MARÉE EN BRETAGNE

Lorient, 6 février.

Les rapports administratifs et maritimes soulignent la gravité des désastres survenus dans les ports de Locmaria, de Port-Tudy et de Port-Lay, dans l'île de Croix, de Port-Arzo et de Port-Maria, à Belle-Isle et à Larmor, près de Lorient, pendant le récent raz de marée. Les rapports signalent encore les disparitions et bris de nombreux navires.

Le garde du sémaphore de Penfret signale un navire démanté à 3 milles au sud-est. Il est impossible de distinguer personne à bord. Le bateau de sauvetage est parti à la rencontre de ce navire. La mer est très grosse.

DRAME DE LA FOLIE

Chalon-sur-Saône, 6 février.

Vendredi, à 3 heures du soir, M. Doudon, curé d'Ourox, 52 ans, s'est tué en se coupant la gorge avec un couteau de table, en présence de sa vieille mère, âgée de 80 ans.

Depuis quelques mois, les fidèles désiraient le départ de ce prêtre. Ils servaient au cardinal évêque d'Autun, Mgr Perraud. L'abbé Doudon fut appelé à Autun pour se justifier.

Sa raison s'obscurcit. Au maire de la commune, M. Janin, conseiller général, il avait dit un soir : « Demain, je serai mort ». Craignant un suicide, M. Noël Janin prévint la famille du prêtre qui vint le surveiller. Vendredi, profitant de l'absence de son frère et sachant sa mère seule, il prit un couteau de table et se trancha la gorge au milieu du cou.

L'abbé Doudon vécut une demi-heure encore et, dans un râle, rendit le dernier soupir, après avoir dit : « Je demande pardon aux hommes et à Dieu ».

Immense Incendie

Thonon-les-Bains, 6 février.

Cette nuit un grand incendie a éclaté à Abondance, à 32 kil. de Thonon, causant pour 150.000 fr. de dégâts. Le feu a pris naissance dans la remise d'un hôtel. Il s'est rapidement communiqué au comptoir de denrées de M. André Blanc.

Ce dernier, gravement malade, a dû être transporté sur un matelas. L'enquête et le juge de paix se sont saisis à demi-vue, emportant leurs dossiers à demi-brûlés. Les causes du sinistre sont inconnues. Les dégâts sont couverts par une assurance.

UN NOUVEAU MÉTAL

Le RADIO-TÉLURE

Vienne, 6 février.

Dans la séance de la société industrielle, le professeur Markwald de Berlin, a présenté sa nouvelle découverte, le radio-télure, qu'il a tiré de la pechblende.

Il diffère du radium en ce qu'il ne donne que des rayons alpha, tandis que le radium en propage de trois sortes : alpha, bêta et gamma.

Ces rayons sont très puissants et rendent l'air conducteur d'électricité. Ils déchargent la bouteille de Leyde quand on les en approche. Mais ils ne traversent pas une feuille de papier ou une carte de visite, ils se marquent en ombre noire.

Faut-il gros diamants, le professeur Markwald a montré de la poudre de diamants, et éclairée dans l'obscurité par les rayons d'un dix millièmes de milligramme de cette nouvelle substance émette sur une plaque de verre.

Comme pour le radium, les frais de production du nouveau métal sont énormes.

MÈRE QUI TUE SON ENFANT

Dijon, 6 février.

A Coulmier-le-Sec, la femme Clamadiou, cont le mari et son enfant, a pendu son enfant et s'est ensuite suicidée.

On ne sait encore exactement dans quelles conditions ce drame s'est produit. On croit que la femme Clamadiou a agi dans un moment de folie.

Petites Nouvelles

Paris, 6 février.

Tremblement de terre de Kezdi Vassarehely (comitat de Harosze, Hongrie). — On a enregistré à 3 h. 32 du matin, trois fortes secousses de tremblement de terre suivies immédiatement de quatre secousses plus faibles. Les habitants effrayés ont sauté à bas de leurs lits. Il n'y a pas de dégâts importants.

Incendie au Métropolitain. — Un commencement d'incendie occasionné par un court circuit, s'est déclaré sur la ligne du Métropolitain vers la station d'Allemagne ; le feu a été rapidement éteint. Aucun accident de personne.

Digue détruite. — On mande de la Rochelle : La mer, au moment de la marée, a démolie sur une longueur de 40 mètres la digue qui protège la petite ville de Châtellillon. La Charente a débordé.

La journée de 9 heures dans les ateliers militaires. — Le ministre de la guerre vient de décider la mise à l'essai de la journée de 9 heures, sans réduction de salaires, dans les établissements militaires de Bourges. La mesure sera appliquée aux ouvriers de ces établissements à dater du 15 février.

Toutes les communications concernant le Rappel Républicain doivent être adressées, 3, rue Stella, Lyon.

LA SITUATION DE L'INDUSTRIE TEXTILE

La commission parlementaire à Lyon.

La commission parlementaire d'enquête sur la situation de l'industrie textile a l'intention de se rendre à Lyon, le 23 février. Elle consacra deux journées, le 20 février et le 21 mars, à visiter des usines et à recevoir les dépositions des corps constitués et des syndicats qui témoignent le désir d'être entendus.

Les députés sont priés de vouloir bien envoyer au président de la commission, aux Palais-Bourbon, à Paris, leurs réponses écrites au questionnaire de l'enquête, afin que les auditions puissent porter seulement sur les points où les réponses écrites paraissent devoir être élucidées ou complétées.

Anciens Elèves des Frères

LE BANQUET ANNUEL DE L'ASSOCIATION

L'Association des Anciens Elèves des Frères, fondée il y a bientôt trente ans, nous invitait hier chez Monnier, à Bellecour, à son grand banquet annuel. Les présidents d'honneur, MM. Gendreau et Fougère, vice-présidents ; MM. Gendreau, Garnier, secrétaire ; le frère Pompe, directeur de l'Ecole de la Salle, si réputée dans le monde entier ; l'abbé Siffert, aumônier de l'Ecole ; puis, M. François Desclaux, l'ancien avocat du barreau de Chambéry ; Charles Jacquier, le Berlier des rives du Rhône, comme l'appelleraient les anciens ; M. Poullet, directeur de l'Ecole ; J. Pay, secrétaire général de l'Union des Chambres Syndicales ; Louis Chavet, de la Chambre de Commerce ; Ant. Guinet, Poullet, Bouxier, Moret ; Collier, conseiller d'arrondissement ; Araud, docteur Artaud, Loison, Feilui, Currier, Janin, Vaillant, etc., de nombreux délégués des Associations voisines.

M. Payen succède à M. Servière, et prend la parole. Il donne la composition du nouveau bureau, élu par l'assemblée et qui renouvelle à tous leurs pouvoirs. Après vingt ans passés au bureau, il voulait démissionner, il ne l'a pu. Car il se sent appuyé, encouragé, pour poursuivre cette œuvre féconde. M. Servière lit alors une lettre émue, chaleureuse, du frère Pygménion, fondateur de l'Ecole, si connu, si populaire « en ruine ». Le président salue cette lettre, les anciens élèves du peuple ont vu venir les écoles qui bientôt se rouvriront sous la poussée de la conscience du pays. (Bravos.)

M. Payen succède à M. Servière, et prend la parole. Il donne la composition du nouveau bureau, élu par l'assemblée et qui renouvelle à tous leurs pouvoirs. Après vingt ans passés au bureau, il voulait démissionner, il ne l'a pu. Car il se sent appuyé, encouragé, pour poursuivre cette œuvre féconde. M. Servière lit alors une lettre émue, chaleureuse, du frère Pygménion, fondateur de l'Ecole, si connu, si populaire « en ruine ». Le président salue cette lettre, les anciens élèves du peuple ont vu venir les écoles qui bientôt se rouvriront sous la poussée de la conscience du pays. (Bravos.)

M. Payen succède à M. Servière, et prend la parole. Il donne la composition du nouveau bureau, élu par l'assemblée et qui renouvelle à tous leurs pouvoirs. Après vingt ans passés au bureau, il voulait démissionner, il ne l'a pu. Car il se sent appuyé, encouragé, pour poursuivre cette œuvre féconde. M. Servière lit alors une lettre émue, chaleureuse, du frère Pygménion, fondateur de l'Ecole, si connu, si populaire « en ruine ». Le président salue cette lettre, les anciens élèves du peuple ont vu venir les écoles qui bientôt se rouvriront sous la poussée de la conscience du pays. (Bravos.)

M. Payen succède à M. Servière, et prend la parole. Il donne la composition du nouveau bureau, élu par l'assemblée et qui renouvelle à tous leurs pouvoirs. Après vingt ans passés au bureau, il voulait démissionner, il ne l'a pu. Car il se sent appuyé, encouragé, pour poursuivre cette œuvre féconde. M. Servière lit alors une lettre émue, chaleureuse, du frère Pygménion, fondateur de l'Ecole, si connu, si populaire « en ruine ». Le président salue cette lettre, les anciens élèves du peuple ont vu venir les écoles qui bientôt se rouvriront sous la poussée de la conscience du pays. (Bravos.)

M. Payen succède à M. Servière, et prend la parole. Il donne la composition du nouveau bureau, élu par l'assemblée et qui renouvelle à tous leurs pouvoirs. Après vingt ans passés au bureau, il voulait démissionner, il ne l'a pu. Car il se sent appuyé, encouragé, pour poursuivre cette œuvre féconde. M. Servière lit alors une lettre émue, chaleureuse, du frère Pygménion, fondateur de l'Ecole, si connu, si populaire « en ruine ». Le président salue cette lettre, les anciens élèves du peuple ont vu venir les écoles qui bientôt se rouvriront sous la poussée de la conscience du pays. (Bravos.)

M. Payen succède à M. Servière, et prend la parole. Il donne la composition du nouveau bureau, élu par l'assemblée et qui renouvelle à tous leurs pouvoirs. Après vingt ans passés au bureau, il voulait démissionner, il ne l'a pu. Car il se sent appuyé, encouragé, pour poursuivre cette œuvre féconde. M. Servière lit alors une lettre émue, chaleureuse, du frère Pygménion, fondateur de l'Ecole, si connu, si populaire « en ruine ». Le président salue cette lettre, les anciens élèves du peuple ont vu venir les écoles qui bientôt se rouvriront sous la poussée de la conscience du pays. (Bravos.)

M. Payen succède à M. Servière, et prend la parole. Il donne la composition du nouveau bureau, élu par l'assemblée et qui renouvelle à tous leurs pouvoirs. Après vingt ans passés au bureau, il voulait démissionner, il ne l'a pu. Car il se sent appuyé, encouragé, pour poursuivre cette œuvre féconde. M. Servière lit alors une lettre émue, chaleureuse, du frère Pygménion, fondateur de l'Ecole, si connu, si populaire « en ruine ». Le président salue cette lettre, les anciens élèves du peuple ont vu venir les écoles qui bientôt se rouvriront sous la poussée de la conscience du pays. (Bravos.)

M. Payen succède à M. Servière, et prend la parole. Il donne la composition du nouveau bureau, élu par l'assemblée et qui renouvelle à tous leurs pouvoirs. Après vingt ans passés au bureau, il voulait démissionner, il ne l'a pu. Car il se sent appuyé, encouragé, pour poursuivre cette œuvre féconde. M. Servière lit alors une lettre émue, chaleureuse, du frère Pygménion, fondateur de l'Ecole, si connu, si populaire « en ruine ». Le président salue cette lettre, les anciens élèves du peuple ont vu venir les écoles qui bientôt se rouvriront sous la poussée de la conscience du pays. (Bravos.)

M. Payen succède à M. Servière, et prend la parole. Il donne la composition du nouveau bureau, élu par l'assemblée et qui renouvelle à tous leurs pouvoirs. Après vingt ans passés au bureau, il voulait démissionner, il ne l'a pu. Car il se sent appuyé, encouragé, pour poursuivre cette œuvre féconde. M. Servière lit alors une lettre émue, chaleureuse, du frère Pygménion, fondateur de l'Ecole, si connu, si populaire « en ruine ». Le président salue cette lettre, les anciens élèves du peuple ont vu venir les écoles qui bientôt se rouvriront sous la poussée de la conscience du pays. (Bravos.)

M. Payen succède à M. Servière, et prend la parole. Il donne la composition du nouveau bureau, élu par l'assemblée et qui renouvelle à tous leurs pouvoirs. Après vingt ans passés au bureau, il voulait démissionner, il ne l'a pu. Car il se sent appuyé, encouragé, pour poursuivre cette œuvre féconde. M. Servière lit alors une lettre émue, chaleureuse, du frère Pygménion, fondateur de l'Ecole, si connu, si populaire « en ruine ». Le président salue cette lettre, les anciens élèves du peuple ont vu venir les écoles qui bientôt se rouvriront sous la poussée de la conscience du pays. (Bravos.)

M. Payen succède à M. Servière, et prend la parole. Il donne la composition du nouveau bureau, élu par l'assemblée et qui renouvelle à tous leurs pouvoirs. Après vingt ans passés au bureau, il voulait démissionner, il ne l'a pu. Car il se sent appuyé, encouragé, pour poursuivre cette œuvre féconde. M. Servière lit alors une lettre émue, chaleureuse, du frère Pygménion, fondateur de l'Ecole, si connu, si populaire « en ruine ». Le président salue cette lettre, les anciens élèves du peuple ont vu venir les écoles qui bientôt se rouvriront sous la poussée de la conscience du pays. (Bravos.)

M. Payen succède à M. Servière, et prend la parole. Il donne la composition du nouveau bureau, élu par l'assemblée et qui renouvelle à tous leurs pouvoirs. Après vingt ans passés au bureau, il voulait démissionner, il ne l'a pu. Car il se sent appuyé, encouragé, pour poursuivre cette œuvre féconde. M. Servière lit alors une lettre émue, chaleureuse, du frère Pygménion, fondateur de l'Ecole, si connu, si populaire « en ruine ». Le président salue cette lettre, les anciens élèves du peuple ont vu venir les écoles qui bientôt se rouvriront sous la poussée de la conscience du pays. (Bravos.)

M. Payen succède à M. Servière, et prend la parole. Il donne la composition du nouveau bureau, élu par l'assemblée et qui renouvelle à tous leurs pouvoirs. Après vingt ans passés au bureau, il voulait démissionner, il ne l'a pu. Car il se sent appuyé, encouragé, pour poursuivre cette œuvre féconde. M. Servière lit alors une lettre émue, chaleureuse, du frère Pygménion, fondateur de l'Ecole, si connu, si populaire « en ruine ». Le président salue cette lettre, les anciens élèves du peuple ont vu venir les écoles qui bientôt se rouvriront sous la poussée de la conscience du pays. (Bravos.)

M. Payen succède à M. Servière, et prend la parole. Il donne la composition du nouveau bureau, élu par l'assemblée et qui renouvelle à tous leurs pouvoirs. Après vingt ans passés au bureau, il voulait démissionner, il ne l'a pu. Car il se sent appuyé, encouragé, pour poursuivre cette œuvre féconde. M. Servière lit alors une lettre émue, chaleureuse, du frère Pygménion, fondateur de l'Ecole, si connu, si populaire « en ruine ». Le président salue cette lettre, les anciens élèves du peuple ont vu venir les écoles qui bientôt se rouvriront sous la poussée de la conscience du pays. (Bravos.)

M. Payen succède à M. Servière, et prend la parole. Il donne la composition du nouveau bureau, élu par l'assemblée et qui renouvelle à tous leurs pouvoirs. Après vingt ans passés au bureau, il voulait démissionner, il ne l'a pu. Car il se sent appuyé, encouragé, pour poursuivre cette œuvre féconde. M. Servière lit alors une lettre émue, chaleureuse, du frère Pygménion, fondateur de l'Ecole, si connu, si populaire « en ruine ». Le président salue cette lettre, les anciens élèves du peuple ont vu venir les écoles qui bientôt se rouvriront sous la poussée de la conscience du pays. (Bravos.)

M. Payen succède à M. Servière, et prend la parole. Il donne la composition du nouveau bureau, élu par l'assemblée et qui renouvelle à tous leurs pouvoirs. Après vingt ans passés au bureau, il voulait démissionner, il ne l'a pu. Car il se sent appuyé, encouragé, pour poursuivre cette œuvre féconde. M. Servière lit alors une lettre émue, chaleureuse, du frère Pygménion, fondateur de l'Ecole, si connu, si populaire « en ruine ». Le président salue cette lettre, les anciens élèves du peuple ont vu venir les écoles qui bientôt se rouvriront sous la poussée de la conscience du pays. (Bravos.)

M. Payen succède à M. Servière, et prend la parole. Il donne la composition du nouveau bureau, élu par l'assemblée et qui renouvelle à tous leurs pouvoirs. Après vingt ans passés au bureau, il voulait démissionner, il ne l'a pu. Car il se sent appuyé, encouragé, pour poursuivre cette œuvre féconde. M.

